



SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Consultation par voie électronique

Du lundi 14 septembre 2020 à 8h00 au mardi 15 septembre 2020 à 18h00

Amélioration des mobilités Lyon-Saint Etienne - Contribution des acteurs économiques sur le nœud routier de Ternay Givors

Nombre de Membres Elus :	100
Nombre de Membre Elus en exercice :	77
Quorum :	39
Nombre de votants :	77

57 membres élus favorables :

BACULARD Guy ; BALDINI David ; BANCEL Denis ; BENCHARAA Myriam ; BERTHE Christian ; BETTANT CURAN Bénédicte ; BLANC Olivier ; BOUVIER Dominique ; BUGUET Daniel ; CHARDINY François ; CHAVENT Yves ; COIRO Jacques ; COLLOT Philippe ; CORNEC Jocelyne ; DAMON Anne ; DEGRANGE Marc ; DESBENOIT Marie-Claude ; DUVERT Guillaume ; FARENC Jean-François ; FARRER Nicolas ; FINAZ Olivier ; FOSSI Frédéric ; GALLAND Edith ; GARCIN Eric ; GIRMA Vincent ; GRENIER Jérôme ; GROS MICOL Patricia ; GUERAND Philippe ; JACQUIN Frédéric ; JUHASZ Stéphanie ; JUVIGNARD Claire-Lise ; KERGONOU Sylvie ; KESSOUS Francis ; LARDON Pierre ; LIENART Corinne ; LOCTIN Daniel ; MARGUIN Christophe ; MISSIRIAN Christian ; MOUGIN Jean ; PAIN Henri ; PANSERI Anne-Sophie ; PARAT Patrick ; PARAVY-ATLAN Céline ; PELEN Luc ; PELESZEZAK Céline ; PELISSON Gérard ; POBE Philippe ; POLIDORI Claude ; POLY Régis ; POMMIER Yves ; PRADINES Nathalie ; RAEVEL Thierry ; REY Jean-Jacques ; SOURY Sophie ; VALENTIN Philippe ; VILLARD Hélène ; VILLAREALE Daniel.

20 membres élus s'abstiennent par défaut de vote :

BERNARD Roland ; BOBIN Nathalie ; BREUIL Irène ; DAVID Philippe ; DU PARC Sylvie ; FOUCRE Marie-Claude ; GALERA Evelyne ; GRANDOUILLER Alain ; GRECO JAUFFRET Annabelle ; IMBERTON Emmanuel ; JOLY Jean-Michel ; MADAMOUR Sylvie ; MADELRIEUX Véronique ; MAIER Jean-Louis ; MALAVAL Philippe ; NOURRISSON Alice ; PARDO-BADIER Marta ; ROMESTANT Denise ; SAN MARCO Thomas ; THION Elisabeth.

0 membre contre

I – Contexte

Dans le cadre de notre mission de service public de représentation des intérêts des entreprises, nous sommes fortement mobilisés sur les questions d'aménagement du territoire. Par l'apport de contributions concrètes et partenariales, nous contribuons à une meilleure prise en compte par les décideurs publics des intérêts des entreprises. Suite à l'abandon de l'A45 par la Loi d'Orientation sur les Mobilités avec une DUP qui a pour échéance juillet 2020, l'État mise sur les autres modes. CCIR et CCI LYON METROPOLE Saint Etienne Roanne participent au Comité sous l'égide du Préfet et aux 4 groupes de travail voulus au départ par la Ministre Élisabeth Borne dans le cadre de la loi LOM :

- Aspects ferroviaires et intermodalité
- Traitement du nœud routier de Ternay Givors
- Suivi des aspects routiers en vallées Ondaine et Gier
- Suivi des aspects routiers sur le plateau Mornantais et l'arrivée sur Lyon

84 000 véhicules/jours au nœud de Givors (dont 12% de Poids lourds).

19 200 navetteurs quotidien, dont 14 200 dans le sens Saint Etienne vers Lyon.

Le centre-ville de Givors présente des problèmes structurels de vacance commerciale avec une attractivité qui s'effrite au fil du temps au profit notamment du centre commercial Givors 2 Vallées.

II – Projet pour le traitement du nœud routier

L'Etat propose une amélioration de la traversée du Rhône qui pourra se traduire par 2 scénarii actuellement étudiés :

- un nouveau pont sur le Rhône pour séparer le trafic local du transit
- un doublement du pont de Givors

La réflexion porte donc sur la nature de cette amélioration et à ce jour, rien n'est arrêté.

L'Etat a accepté également d'envisager d'autres alternatives (contournement de Givors, passage sous fluvial...) et toutes les options pourront être étudiées par le cabinet INGEROP qui a été missionné par la DREAL.

Un atelier participatif avec la DREAL, le bureau d'études et les entreprises sera organisé ultérieurement afin d'examiner les options d'aménagement.

Calendrier : diagnostic des enjeux et scénarii (2020) > Etude détaillée (2021) > Travaux pour mise en service à partir de 2025.

III – Enjeux pour la CCI

- Convaincre DREAL- Ingerop de la nécessité d'investissements routiers.
- Capitaliser sur le Livre Blanc des mobilités en construisant cette contribution avec la CCIR et la CCI Nord Isère, les associations d'entreprises locales et les organisations de transporteurs (Alysée, Association développement durable de la vallée de la chimie, FNTR FNTV Auvergne-Rhône-Alpes et TLF).
- Mettre en œuvre des axes de la Convention d'objectifs et de moyens (représentation, accompagnement des entreprises et appui aux territoires).

IV – Proposition


Il est proposé à l'Assemblée Générale de valider la contribution, ci-jointe, afin de l'adresser à la DREAL, en rappelant à ce stade :

- Les enjeux de réflexion stratégique dans une vision à plusieurs échelles géographiques et de temps : court terme, moyen terme (5-10 ans) et une vue de long terme (l'aire métropolitaine en 2040) par la prorogation de la DUP A45,
- Les problématiques très opérationnelles rencontrées par les entreprises,
- Les enjeux d'améliorer les offres de déplacements du quotidien et l'attractivité des centres villes, en particulier Givors dont le centre-ville présente des problèmes structurels de vacance commerciale avec une attractivité qui s'effrite au fil du temps,
- L'enjeu de renforcer l'efficacité des transports de marchandises aujourd'hui insuffisamment traité et accélérer le report modal à partir de nos ports.

Décision de l'Assemblée générale

Cette résolution est prise à la majorité des membres votants.

Fait à Lyon, le 15 septembre 2020
Pour extrait certifié conforme
Le Directeur Général


Xavier PELLETIER